

Le neuf janvier deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE, légalement convoqué le 04 janvier 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Olivier CITRON, Maire.

Présents : Mesdames Virginie RIVES, Marie-Frédérique BELOEIL, Gwenaëlle RENAUDIE et Élodie GAMBART.

Messieurs Olivier CITRON, Didier EUVRARD, Pierre-Yves HURFIN, Mickaël NOUZIER et Stéphane HLUBOVIC.

Absente excusée : Gloria SEQUEIRA

Secrétaire de Séance : Madame Virginie RIVES.

Ordre du jour :

- CHATEAU DU MESNIL – MAM – Devis,
- PERSONNEL – Convention Avenant Contrat Prévoyance,
- CCPG – Statuts Modification,
- CCPG – PLUi du Beaunois – Approbation,
- FAPO – Devis LOGIPLACE,
- Dénomination des voies – Création d'une BAL (Base Adresse Locale),
- CHATEAU DU MESNIL – Audits énergétiques des bâtiments (subventions),
- AFFAIRES DIVERSES.

2024_01 CHATEAU DU MESNIL – MAM – Devis :

Pas de vote.

2024_02 PERSONNEL – Convention Avenant Contrat Prévoyance,

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cet avenant et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

2024_03 CCPG – Statuts Modification

Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité de cette décision.

2024_04 CCPG – PLUi du Beaunois – Approbation et DPU

Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité de cette décision.

2024_05 FAPO 2024 – Devis LOGIPLACE

Pas de vote.

La séance est levée à 20 heures 05.

Le Secrétaire,
Virginie RIVES.

Le Maire,
Olivier CITRON.

